



# Ne laissons pas faire !

## Communiqué de la Conférence nationale des enseignants et enseignants-chercheurs de la FERC Sup CGT

Les enseignants et enseignants-chercheurs de la FERC Sup CGT réunis en conférence les 7 et 8 juin dénoncent le communiqué de la CP-CNU du 14 mai 2012 favorable à l'évaluation individuelle hiérarchique quadriennale des enseignants-chercheurs que le gouvernement veut mettre en place en application des décrets Péresse de 2009. Nous nous indignons du texte de la CPU, cité dans la presse le 4 juin 2012, qui reprend les mêmes idées et les prolonge en vue d'une mise au pas des enseignants-chercheurs. Nous rappelons notre opposition résolue à cette évaluation individuelle récurrente, qu'elle soit faite nationalement par le CNU, l'AERES ou localement par les établissements.

Nous jugeons cette procédure non seulement inutile et coûteuse en temps, mais aussi dangereuse parce qu'elle renforce un système hiérarchique nuisible à l'indépendance des enseignants-chercheurs qui est indispensable à la sérénité de leur travail d'enseignement et de recherche.

Nous condamnons également la « politique indemnitaire » (la PES notamment) que l'évaluation individuelle justifierait et demandons l'intégration des primes dans les traitements.

Enfin, dans la droite ligne de la mobilisation universitaire de 2009, nous réclamons avec force la suppression de la modulation du service d'enseignement des enseignants-chercheurs, mise en place par les décrets Péresse de 2009. Toute évaluation individuelle offrirait la justification que les chefs d'établissement attendent pour instaurer une modulation-sanction.

L'évaluation individuelle hiérarchique n'a d'autres objectifs que la mise en place d'une politique de réduction de la masse salariale dans les établissements : carotte des primes, bâton de la modulation.

Par ailleurs, forts des expériences passées, les enseignants et enseignants-chercheurs de la FERC Sup CGT expriment leur défiance par rapport aux Assises annoncées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de Recherche à l'automne.

La forme *régionale* que prendront les Assises (avant des Assises nationales) fait écho à l'annonce par le nouveau gouvernement d'une nouvelle étape de régionalisation dans le Supérieur.

Ce serait une catastrophe pour l'Université et le Service public d'enseignement supérieur et de recherche, dans la mesure où elle tendrait inévitablement à achever le processus de destruction largement entamé par la loi LRU, le passage aux RCE et la dite « politique d'investissements d'avenir » (Idex, Labex, PRES).

Cette « régionalisation » remettrait en cause l'égalité territoriale du service public, le caractère national des diplômes qui constitue le socle des qualifications, statuts et conventions collectives. Cela déboucherait enfin sur la destruction complète des statuts nationaux des enseignants-chercheurs et des personnels Biats.

La FERC Sup CGT défendra le caractère national des diplômes, les statuts nationaux des personnels du Supérieur et ses revendications en toute indépendance et en toutes circonstances.

Les enseignants et enseignants-chercheurs de la FERC Sup CGT :

- exigent l'abrogation des décrets Péresse de 2009 (mastérisation, modulation et évaluation),
- appellent l'ensemble des enseignants-chercheurs à saisir leurs sections CNU pour qu'elles s'opposent à toute mise en place de l'évaluation individuelle quadriennale sous quelque forme que ce soit,
- appellent les personnels et les syndicats FERC Sup CGT à organiser des AG dès maintenant dans les établissements, pour participer massivement à la CNESU et pour préparer la mobilisation.

Montreuil, le 8 juin 2012